HAMILTON ETFs

Aperçu du FNB
4 avril 2025
FNB Sociétés financières mondiales Hamilton
HFG - parts de catégorie E
Gestionnaire : Hamilton Capital Partners Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FNB Sociétés financières mondiales Hamilton. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec Hamilton Capital Partners Inc. (Hamilton ETFs) à l'adresse etf@hamiltonetfs.com ou au 416-941-9888, ou visitez le www.hamiltonetfs.com.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création du FNB :	26 juin 2020	**Gestionnaire du fonds :**	Hamilton Capital Partners Inc.
Valeur totale au 28 février 2025 :	57,4 millions de dollars	**Gestionnaire de portefeuille :**	Hamilton Capital Partners Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,90 %	**Distributions :**	Mensuelles

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 28 février 2025)

Symbole boursier :	HFG	**Volume quotidien moyen :**	3 720 parts
Bourse :	Bourse de Toronto (TSX)	**Nombre de jours de négociation :**	252 jours de bourse sur 252
Monnaie :	Dollar canadien		

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 28 février 2025)

Cours du marché :	22,76 $ - 29,60 $	**Écart acheteur-vendeur moyen:**	0,26 %
Valeur liquidative :	22,80 $ - 29,63 $		

Pour obtenir les versions à jour du Bref aperçu, de l'Information sur les opérations et de l'Information sur l'établissement du prix, visitez le www.hamiltonetfs.com

Dans quoi le FNB investit-il?

L'objectif de placement de HFG est de tirer d'un portefeuille géré activement composé de titres de sociétés de services financiers situées dans divers pays un rendement à long terme qui consiste en une croissance du capital à long terme et un revenu de dividende.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 28 février 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 28 février 2025)

1.	Fairfax Financial Holdings Ltd.	3,4 %
2.	Wells Fargo & Co.	2,8 %
3.	Progressive Corp. (The)	2,7 %
4.	DBS Group Holdings Ltd.	2,7 %
5.	Willis Towers Watson PLC	2,6 %
6.	Citigroup Inc.	2,6 %
7.	Nordea Bank ABP	2,5 %
8.	JPMorgan Chase & Co.	2,4 %
9.	Allstate Corp. (The)	2,2 %
10.	Admiral Group PLC	2,2 %

Pourcentage total que représentent les 10 principaux placements 26,1 %

Nombre total de placements : 69

Répartition des placements (au 28 février 2025)

Répartition de l'actif

49,8 %	Actions mondiales
44,6 %	Actions américaines
5,8 %	Actions canadiennes
0,2 %	Autres actifs moins les passifs
0,1 %	Trésorerie et équivalents de trésorerie
-0,5 %	Couverture de change à terme

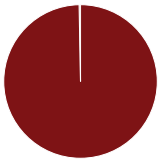

Répartition sectorielle

100,2 %	Services financiers
0,2 %	Autres actifs moins les passifs
0,1 %	Trésorerie et équivalents de trésorerie
-0,5 %	Couverture de change à terme

Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est d'examiner les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque
Hamilton Capital Partners Inc. estime que la volatilité de ce FNB est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	**Moyen**	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

Aucune garantie
Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours des 4 dernières années.

Les rendements, qui sont calculés en fonction de la valeur liquidative du FNB, sont présentés déduction faite des frais. Ces frais réduisent les rendements du FNB.

Rendements annuels
Ce graphique indique le rendement des parts du FNB chacune des 4 dernières années civiles. La valeur du FNB a diminué pendant 1 de ces 4 années.

La fourchette des rendements et les variations d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le niveau de risque que le FNB a présenté par le passé. Elle n'indique pas comment le FNB se comportera à l'avenir.

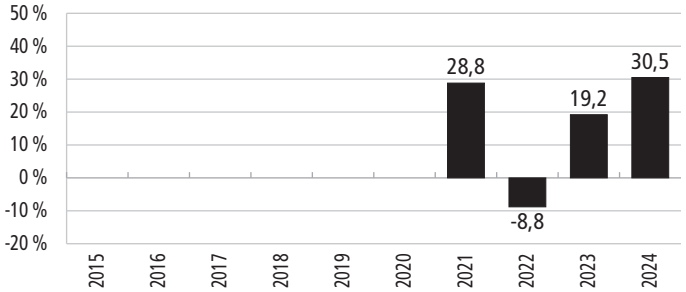

Meilleur et pire rendements sur trois mois
Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur trois mois pendant les 4 dernières années civiles achevées. Le meilleur et le pire rendement sur trois mois pourraient être supérieurs ou inférieurs à l'avenir. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,8 %	31 janvier 2024	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 158 $.
Pire rendement	-13,2 %	30 juin 2022	votre placement chuterait pour s'établir à 868 $.

Rendement moyen
Au 28 février 2025, une personne qui a investi 1 000 $ dans le FNB au moment de sa création dispose maintenant de 2 366 $. Cela représente un rendement annuel composé de 20,2 %.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, à l'instar des organismes de placement collectif, mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB :

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les FNB sont achetés et vendus en bourse au cours du marché. Ce cours peut fluctuer tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote indique le **cours acheteur** et le **cours vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans le présent document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à court limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- cherchent à obtenir un rendement à long terme qui consiste en une croissance du capital et des dividendes mensuels
- souhaitent obtenir une exposition à un portefeuille de titres de participation de sociétés de services financiers situées dans divers pays
- sont à l'aise avec un placement qui comporte un risque moyen (c.-à-d., qui sont prêts à accepter les fluctuations des marchés).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont toutefois des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2024, les frais du FNB s'élevaient à 1,05 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,50 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du FNB)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB. Hamilton ETFs a renoncé à certains frais du FNB. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,90 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du FNB.	0,15 %
Frais du FNB	**1,05 %**

Commission de suivi

Une commission de suivi est une commission permanente. Si un FNB comporte une commission de suivi, celle-ci est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, veuillez communiquer avec Hamilton Capital Partners Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Hamilton Capital Partners Inc.

70 York Street, Suite 1520
Toronto, ON M5J 1S9

Téléphone : 416.941.9888
Courriel : etf@hamiltonetfs.com
Site Web : www.hamiltonetfs.com